

# VILLE DE DORDIVES

**Convocation du 5.07.2006****Membres du Conseil :**

En exercice	20
Présents	13
Pouvoirs :	7
Excusé :	0

Département de Loiret - Arrondissement de Montargis - Canton de Ferrières-en-Gâtinais

---

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 juillet 2006

-----

L'an deux mil six, le 13 juillet à 21 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LEROY, Maire-adjointe jusqu'à 21 h.30, puis de M. NERAUD Frédéric, Maire, à partir de 21 h.30.

**Étaient présents :** M. NERAUD, Maire, Mmes LEROY, GUILLAUME, Maires-adjointes ; MM. DOUCET, DELPORTE, DELION, Mme HOUEVILLE, M. DESJEUNES, Mme CHAPEL, MM. CAMBIER, VIAUD, DE SEQUEIRA et FRISCH, Conseillers municipaux.

**Étaient représentés :**

M. CHARVILLAT	mandataire : Mme LEROY
M. COTTON	mandataire : M. DOUCET
M. TROJANI	mandataire : M. NERAUD
M. DOUCHET	mandataire : Mme HOUEVILLE
Mme MARTINS	mandataire : M. DE SEQUEIRA
Mme CLEMENT	mandataire : M. DESJEUNES
Mme BOITTE	mandataire : Mme GUILLAUME

-----

Mme HOUEVILLE est élue Secrétaire.

-----

Le quorum étant atteint, Mme LEROY donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 mai 2006, qui est adopté à l'unanimité.

Puis, l'ordre du jour est abordé :

### **ORDRE DU JOUR :**

Le Conseil, unanime :

- conformément à l'accord passé avec la Commune de Ferrières-en-Gâtinais, met en recouvrement 50 % du coût d'un sonomètre acheté en commun pour les deux polices municipales.
- autorise le Maire à encaisser, auprès de Groupama, pour le compte de la Commune, 339,87 € en remboursement d'un bris de glace à la salle des fêtes
- décide de procéder à la réduction de deux titres de recettes au service de l'eau et de l'assainissement
- fixe :
  - o les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2006-2007
  - o divers tarifs au Musée du verre et de ses métiers
- établit la participation des communes extérieures aux frais de scolarité, pour les enfants fréquentant les écoles de Dordives
- décide de verser les subventions correspondant aux tickets-jeunes dordivois délivrés aux associations dordivoises
- autorise le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise la moins disante pour les travaux d'entretien de la voirie communale

- autorise le Maire à signer les contrats suivants :
  - o Mme SACHA et M. DESAVIS, pour l'animation du banquet républicain du 14 juillet
  - o LP Communication pour la mise à jour du site internet de la Commune
  - o INFO TP pour la mise à jour informatique des plans du cadastre et du POS-PLU

#### Arrivée de M. le Maire

Le Conseil, unanime,

- autorise le Maire à signer les conventions à intervenir, pour la mise à disposition de la Base de loisirs, avec :
  - o ACLD
  - o Le Centre de loisirs de Ferrières en Gâtinais
  - o L'association « les Ménestrels » pour le festival annuel de musique
- modifie le règlement :
  - o du service de l'eau
  - o de la cantine scolaire
- autorise les Consorts Gaillard à faire procéder au busage du fossé bordant la rue de l'Ouche, au droit du lotissement en cours de création
- adopte les nouveaux statuts de la CC4V
- attribue une indemnité mensuelle de fonctions au gardien de police municipale effectuant des astreintes une semaine sur deux

Mme GUILLAUME fait le compte rendu succinct de la réunion du Conseil d'école qui a clôturé l'année scolaire. M. Jacquin, directeur de l'école élémentaire, est muté sur sa demande à Montargis. Mme SCHELLMANS assurera l'intérim pendant l'année scolaire 2006-2007. Le préau sera réalisé en novembre. Les travaux de la cuisine scolaire sont en cours. À la rentrée prochaine, les nouveaux horaires de l'école seront mis en application. Les inscriptions scolaires sont étendues jusqu'au 31 août et au 1<sup>er</sup> septembre. La kermesse s'est déroulée dans de bonnes conditions. En ce qui concerne la sécurité dans les locaux, il convient de mettre en place un plan d'évacuation.

M. NERAUD communique la liste des travaux en cours :

- l'entretien des espaces verts de la RN 7 est confié à l'entreprise GUETTE
- l'aménagement de l'espace vert du lotissement du 8 mai sera réalisé par l'entreprise JOIN (enrochements)
- le mur d'eau de la place des fêtes et le garage de la police municipale vont être remis en état par l'entreprise LELOUP
- les travaux de la STEP avancent normalement
- l'aménagement de la Place des Hameaux est terminé. Une modification des virages va être réalisée prochainement pour permettre le passage plus aisé des autocars
- l'appel à concurrence pour la réalisation des travaux de réfection de certaines rues est en cours

le Conseil, unanime,

- suite à la demande de France Télécom qui souhaitait que la commune procède au nettoyage des cabines téléphoniques est défavorable à cette proposition
- autorise EDF à titre exceptionnel, à mettre en conformité les installations électriques des locaux libérés par le garage GDVO, en traversant la RN 7 par fonçage
- autorise le Maire à signer la demande de clôture du poste de relevage d'assainissement situé en bordure de la RN 7
- modifie la délibération en date du 12 mai 2006 concernant la police de la pêche, sur les propriétés communales, en bordure du Loing

M. NERAUD donne connaissance :

- du programme des cérémonies du 62<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Souppes sur Loing, organisées par l'AACVR
- des travaux de pose d'une passerelle sur le Betz à proximité de l'étang de Cercanceaux. L'inauguration aura lieu en octobre.

- de la fermeture hebdomadaire de la boulangerie d'Intermarché le lundi
- de la demande formulée par Archéologie du Val de Loing pour accéder aux bords du Loing en passant par une parcelle communale. Le Conseil donne son accord à cette demande.

M. NERAUD donne lecture des lettres de remerciements de :

- Photo vodéo club dordivois
- ESG Badminton
- ACPG
- Après l'école
- New Sound
- Comité des fêtes
- AACVR

pour les subventions qui leur ont été accordées.

- M. LAVAUD pour le tarif accordé lors de la location de la Salle des Fêtes en vue du repas des anciens élèves de Dordives, âgés actuellement de 60 ans et plus.

M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion se tiendra à Dordives le 18 juillet, en présence des députés J.P. Charié et J.P. Door concernant l'éventuelle implantation d'un hypermarché dans la commune voisine de Souppes sur Loing.

Le Conseil, unanime,

- Charge M. le Maire de poursuivre l'acquisition des immeubles cadastrés section AH n°s 2, 427 et 432, par voie amiable ou au besoin par expropriation pour les motifs suivants :
  - o Aménagement d'une aire de repos avec des tables de pique nique, un espace de jeux pour enfants, des panneaux d'informations touristiques, des sanitaires ;
  - o Aménagement d'une partie centrale consacrée au stationnement de véhicules légers ; les cars de voyage pourront stationner dans une zone sécurisée limitrophe avec un accès piétons menant directement au site ;
  - o Aménagement d'un espace de découverte des produits du terroir et présentation des métiers d'art, sous forme de six petits chalets mis à la disposition des professionnels locaux
 Approuve les dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire  
 Sollicite l'ouverture des enquêtes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire  
 Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.
- AUTORISE LE Maire à signer les actes de vente à intervenir chez Maître Bauchy, Notaire à Ferrières-en-Gâtinais, pour deux terrains dans le parc d'activités de la colline.

### TOUR DE TABLE

M. FRISCH donne les informations suivantes :

- l'assemblée générale de l'ESG FOOT s'est déroulée récemment
- lors de l'assemblée générale du Badminton, il a été constaté de très bons résultats des adhérents.
- Le 8 octobre 2006, aura lieu le rallye vélo. Les inscriptions sont ouvertes.
- Le garage de la Poste a été de nouveau visité : une mobylette a été volée et le scooter de M. FRISCH a fait l'objet d'un acte de vandalisme.

Mme CHAPEL se désole que des sacs poubelles soient régulièrement déposés devant les containers, à la Borne milliaire.

M. DE SEQUEIRA indique que la CAF se déplace le 20 juillet pour faire un bilan du contrat « temps libre » et procéder à la reconduction de l'aide pour les 3 années à venir.

M. VIAUD demande si des informations nous ont été communiquées concernant l'avenir des bâtiments SOPAL. M. NERAUD répond par la négative.

M. DOUCET demande à quel endroit part le défilé du 14 juillet. M. NERAUD répond qu'il se forme à partir de l'Eglise.

Mme HOUEVILLE parle de la réunion intercommunale concernant la future maison médicale de Ferrières-en-Gâtinais, qui sera installée sur l'emplacement de l'actuelle caserne des pompiers, sur 800 m<sup>2</sup> de surface. Plusieurs médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes, sont intéressés. Il conviendra vraisemblablement de réfléchir à une telle maison médicale à Dordives.

M. DESJEUNES demande si le dîner annuel du Conseil municipal sera reconduit. M. NERAUD répond par l'affirmative.

M. NERAUD fait le bilan des activités du Musée du Verre, depuis son ouverture début mai et du nombre de visiteurs accueillis.

Mme HOUEVILLE regrette que lors de la visite du village récemment organisée avec l'OTSI de Ferrières et des Quatre Vallées, les accès à l'étang de Cercanceaux n'aient pas été nettoyés. Elle fait part aussi des regrets de nombreux participants quant à l'impossibilité pour l'un des groupes de visiter cet étang.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h.45

Le Maire,

Frédéric NERAUD

-